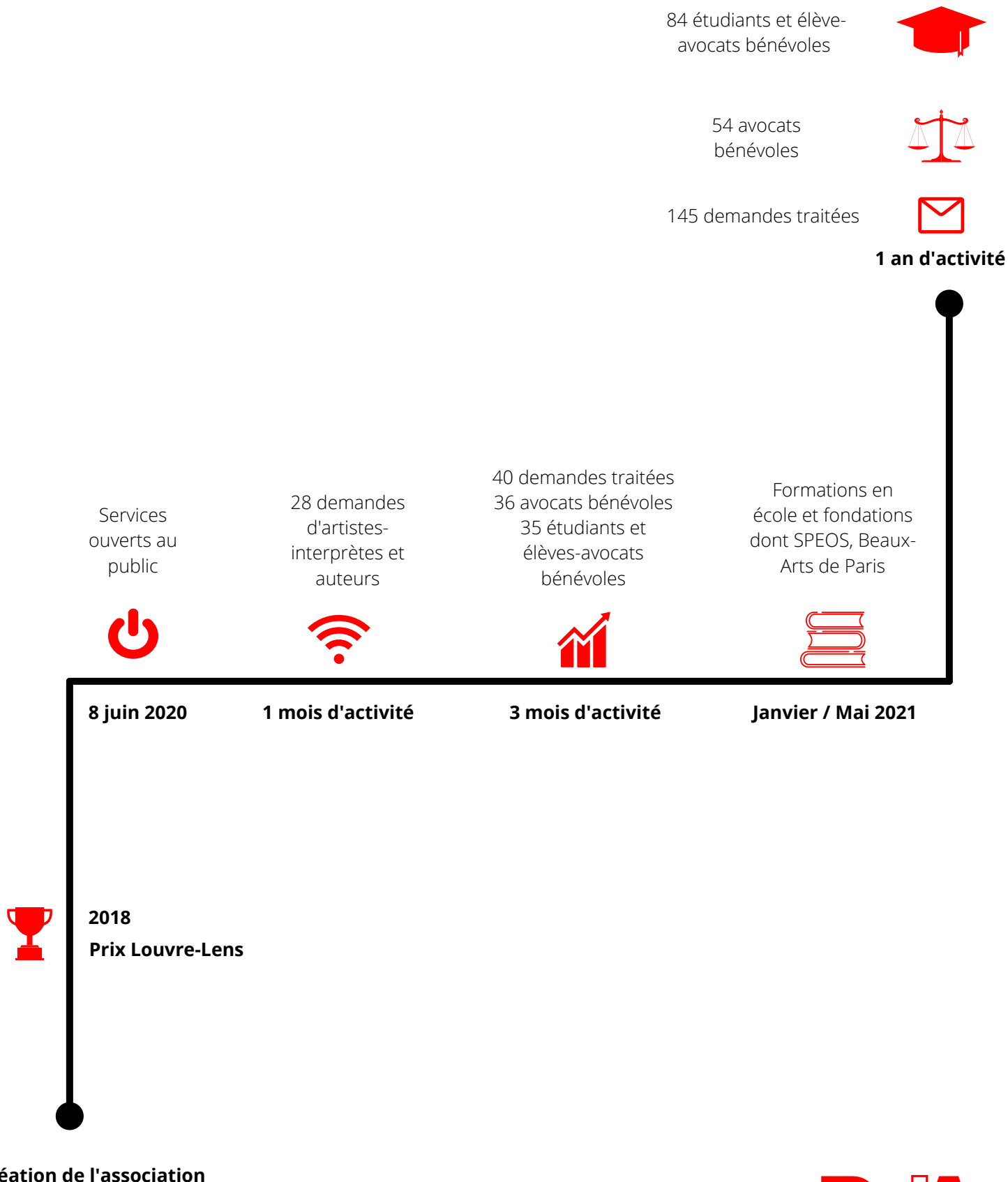


**RAPPORT ANNUEL
D'ACTIVITÉ DU
BARREAU DES ARTS**

BdA

Un an d'activité



Création de l'association

BcA

145

ARTISTES BÉNÉFICIAIRES

éligibles à l'aide juridictionnelle, ont pu bénéficier de conseils juridiques gratuits et personnalisés

54

AVOCATS BÉNÉVOLES

spécialisés en droit de la propriété intellectuelle ont souhaité s'engager auprès de l'association pour la défense du droit d'auteur

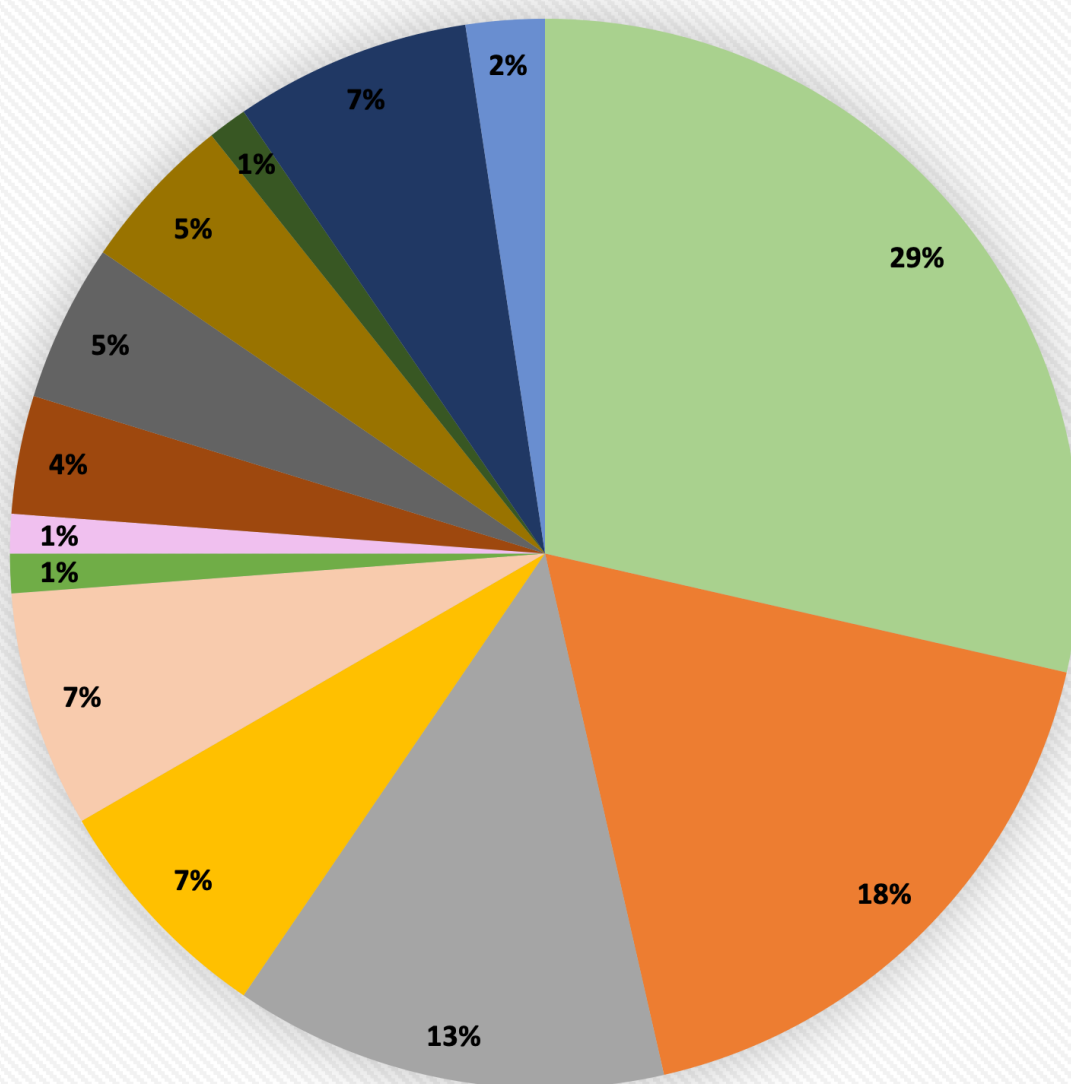
84

ÉTUDIANTS BÉNÉVOLES

spécialisés en droit de la propriété intellectuelle, dont de nombreux élèves-avocats, ont pu venir en aide aux artistes précaires

Répartition des secteurs d'activité des artistes bénéficiaires

Effectifs



- | | | | | |
|------------|---------------|------------------|-----------|-------------|
| Musicien | Plasticien | Photographe | Ecrivain | Design |
| Art floral | Ingénieur son | Performance | Graphiste | Audiovisuel |
| Radio | Illustrateur | Metteur en scène | | |

6 conférences dispensées



TÉMOIGNAGES D'ARTISTES-BÉNÉFICIAIRES

"Le Barreau des Arts est une excellente interface pour les artistes qui recherchent un conseil dans le domaine de la propriété intellectuelle. J'ai consulté, j'ai été informé, j'ai été conseillé, je suis reparti satisfait !"

"Je trouve vraiment votre initiative formidable, fonctionnement impeccable."

"C'est très professionnel. L'existence de votre association est d'une importance capitale pour le respect du droit d'auteur. Nous n'avons pas, toutes les connaissances du droit d'auteur, et les mêmes accès à ce droit, particulièrement quand on n'a pas d'agent. Pourtant, c'est grâce au droit d'auteur que nous sommes respectés dans notre travail. Le fait que la connaissance du droit d'auteur, à travers votre association, soit accessible à ceux qui ne peuvent avoir les conseils d'un avocat ou d'un agent, permet de garder la confiance et le respect dans notre travail. Merci au soutien que vous donnez aux auteurs, votre aide est très précieuse."

"Excellent service et belle initiative très utile et appréciable. "

"Je vous remercie beaucoup pour votre aide. Tout s'est très bien passé et tout a été très clair. L'avocate a parfaitement compris mes inquiétudes et m'a apporté des réponses précises. L'étudiante que j'ai eue au téléphone quelques jours plus tôt a été très à l'écoute."

"J'ai été contactée très rapidement, et vos intervenants ont pris le temps de répondre à toutes mes questions, c'était très clair. Je ne peux que vous dire bravo pour l'existence de votre association."

"Rapidité et efficacité du conseil juridique, et qui plus ait gratuit. Que dire de plus, hormis MERCI :) "

TÉMOIGNAGES D'ÉTUDIANTS BÉNÉVOLES

"Je suis vraiment ravie de faire partie de cette association !"

"Participer à l'élaboration du dossier au sein du "Barreau des Arts" est une expérience très enrichissante qui permet de mettre en pratique nos connaissances théoriques grâce au contact direct avec les auteurs.
Bravo pour cette association !"

"Je suis très heureuse de faire partie de ce projet !"

"C'est une super expérience. C'est vraiment une chance de pouvoir pratiquer de cette façon, "

"Cette expérience est l'occasion pour moi de mettre en pratique mes connaissances et d'avoir une approche concrète du monde professionnel. La prise de contact avec les artistes ainsi que les travaux de recherche effectués sont des moyens de cerner les enjeux du métier d'avocat.
Enfin, je pense qu'au delà des valeurs qu'elle soutient, l'association est un véritable atout pour tout étudiant souhaitant découvrir l'univers de la propriété intellectuelle."

TÉMOIGNAGES D'AVOCATS BÉNÉVOLES

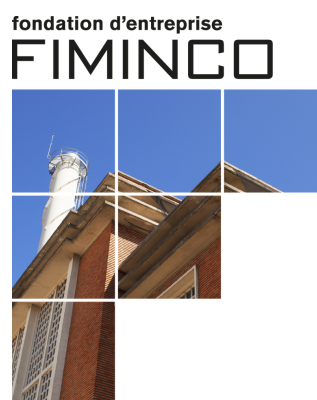
"Bravo pour la création du barreau des arts. C'est une grande fierté pour moi « d'en être »".

"Bravo pour ce beau projet qui fonctionne déjà très bien !"

"Je suis très attachée à la dimension humaine de ma profession. Le "Barreau des Arts" me donne l'occasion d'approfondir cet aspect en ayant un contact très libre avec les artistes.
Cela me permet aussi de me challenger et de réfléchir à de nouvelles solutions pour offrir aux artistes qui en ont besoin un conseil adapté.
Le fait des les assister bénévolement et d'améliorer l'accès au droit pour tous, quel que soit son niveau de revenus, c'est aussi une façon de concrétiser un principe essentiel du serment d'avocat : l'humanité."

"Bravo pour cette initiative. Je suis ravie d'en faire partie."

Des partenaires impliqués



Contact

Adresse mail : barreaudesarts@gmail.com

Site internet : <https://barreaudesarts.fr/>

Réseaux sociaux

